



Conseil Municipal de SAINT-PRIM

Mairie de Saint Prim
153, rue du Village
38370 SAINT-PRIM

Tel. 04 74 56 42 96
Fax 04 74 56 55 03
mairiedesaintprim@wanadoo.fr

Saint Prim, le 11/06/2008

Compte rendu

Réunion du 10 juin 2008 à 20 h

Prochaine réunion le 24 juin 2008

Prénom Nom, Qualité	Présent(e)/excusé(e)/ absent(e)	Pouvoir à	Prénom Nom, Qualité	Présent(e)/excusé(e)/ absent(e)	Pouvoir à
Patrick BARRAUD, maire			Stéphane JODAR, conseiller		
Didier GERIN, 1 ^{er} adjoint			Pierre VALVERDE, conseiller		
Pierre GUILLET, 2 ^{ème} adjoint	Absent excusé	D. GERIN	Noëlie LASCOLS, conseillère		
Daphné GAULT, 3 ^{ème} adjointe	Absente excusée	S. JODAR	Annick MOURARET, conseillère		
Michel CROS, 4 ^{ème} adjoint	Absent excusé	P.BARRAUD	Michel RODEL, conseiller		
Eric CLO, conseiller	Absent excusé		Sylviane MONNOT, conseillère	Absente excusée	Guy BATTAGLINI
Guy BATTAGLINI, conseiller			Franck DENOLLY, conseiller		
Sylviane VANEL, conseillère					

SECRETAIRE DE SEANCE : MICHEL CROS+ ANNICK MOURARET.

Ordre du jour :

PROJET ECOLE MATERNELLE-RESTAURANT SCOLAIRE-GARDERIE.	2
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.	2
DECISION MODIFICATIVE BUDGET ASSAINISSEMENT.	2
ESTIMATION VENTE À MONSIEUR HOAREAU PASCAL.	2
MISE EN PLACE DES DRAPEAUX LES JOURS FERIES.	2
QUESTIONS DIVERSES (MANIFESTATIONS, DEVIS)	2

Très cordialement,

Le maire ; Patrick BARRAUD



Conseil Municipal de SAINT-PRIM

PROJET ECOLE MATERNELLE-RESTAURANT SCOLAIRE-GARDERIE.

Monsieur le Maire donne lecture des différents documents nécessaires pour l'achat de parcelles en vue du projet de construction d'une école maternelle + restaurant scolaire + garderie.
Explications des délais pour la réalisation du projet, du prix du terrain, du zonage au PLU.

Décision favorable à l'unanimité pour lancer une DUP et autorise le Maire à négocier en parallèle avec le propriétaire au prix de 79 000 €.

Le Maire est également autorisé à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir dans le temps la validité de la transaction.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.

Explications sur les affectations par rapport au compte 65738. La perception nous demande de détailler les subventions.

Décision favorable à l'unanimité quant aux choix proposés par le Maire pour la ventilation des subventions.

DECISION MODIFICATIVE BUDGET ASSAINISSEMENT.

Il manque 98 € au compte 16.

Décision favorable à l'unanimité pour transférer 98 € du compte 23 au compte 16.

ESTIMATION DES DOMAINES POUR VENTE TERRAIN A M & MME HOAREAU PASCAL.

Estimation des domaines à 870 € pour 433 m². Découpe des parcelles de façon à préserver le trottoir. Prise en charge de la totalité des frais de géomètre et de notaire par les intéressés.

Décision favorable à l'unanimité.

MISE EN PLACE DES DRAPEAUX LES JOURS FERIES.

Proposition de la mise en place d'un roulement par ordre alphabétique pour les jours fériés et week-end. La secrétaire se charge de placer les drapeaux la semaine.

La personne désignée pour mettre les drapeaux sera avertie par mail par le secrétariat.

Prochain jour férié : 14 juillet. **Décision favorable à la majorité.**

QUESTIONS DIVERSES (MANIFESTATIONS, DEVIS)

- Honorariat, fête du 21 juin : distribution des invitations à la population.
- Appel d'offres pour assainissement. Nous avons reçu 20 demandes.
- Travaux CD 37 fait par le Conseil Général : pose de tuyaux.
- Devis Chazelle pour des tabourets en pierre. Au vue du devis la décision est prise de poser une pierre pour fermer l'espace qui ne doit pas être utilisé comme place de parking. Un arrêté du Maire interdisant le stationnement sera effectif à partir du 16 juin 2008.
- Pose de deux pierres contre le mur du cimetière pour servir de bancs.
- Devis Samiver pour 2 vitres endommagées sur le ruisseau à l'extérieur de l'église, soit 775 € pour 2,40 m. L'assurance ne prend pas en charge les bris de glace au sol.
Les plus grandes précautions doivent être prises pour la manipulation de ces vitres. P. Guillet prend contact avec Samiver pour trouver un dispositif amortisseur.
- Demande des résidents de l'immeuble « le Vallon » pour le nettoyage de la bambouseraie appartenant à la commune. Monsieur le Maire a contacté la FRAPNA et Gère-Vivante pour demander un recensement faunistique des lieux.
- Compte rendu de l'assemblée générale de l'Association de la Providence. Election d'un nouveau bureau. Mr BARRAUD est élu Président.
- Compte rendu du 30 mai de la première réunion du groupe de travail restreint pour l'organisation d'un festival de musique classique.
- Visites de l'église : au vue des nombreuses visites un groupe de travail composé de H.GERIN Président de l'Association du Patrimoine, Cyrille PY, représentante de la maison de Pays, Alain RERAT de la DRAC, le Père Bertrand CHATAIN, Affectataire et P. BARRAUD, Maire, se réunira le 18 juillet.

Séance levée à 22 heures.